

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 20 FÉVRIER 2025

Année : 2025 No 1

Séance convoquée à 19h

Lieu : Salle de gymnastique

Présents	Commission
Cindy Bagnoud, Présidente	Administration générale, finance, promotion économique, mobilité et énergie
Steven Vouillamoz, Vice-Président	Constructions, urbanisme et taxes cadastrales
Elisabeth Maret, Conseillère	Education, social, église, agriculture et environnement
David Ansermet, Conseiller	Tourisme, culture, sports et sécurité
Yves Nicolet, Conseiller	Travaux publics et réseaux d'eaux
Sébastien Theisen, Secrétaire communal	
Excusé	
Absent	

La Présidente de Commune Cindy Bagnoud ouvre l'assemblée à 19h, rappelant la convocation tous-ménages pour l'assemblée primaire conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, ainsi que par l'envoi du dépliant contenant l'ordre du jour, ainsi que la convocation au pilier public dans les délais légaux. L'ordre du jour, ainsi que tous les documents qui y sont liés sont disponibles sur le site internet communal, y compris le procès-verbal de la dernière assemblée.

42 citoyennes et citoyens sont présents.

La Présidente souhaite la bienvenue à toute l'assistance et excuse l'absence des personnes suivantes : [REDACTED].

L'ordre du jour proposé par convocation est rappelé par la Présidente, et accepté comme tel :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 décembre 2024;
2. Présentation du plan financier 2025 – 2028 ;
3. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 1'275'000.- pour la passerelle des Dzoras ;
4. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 800'000 pour la réfection de la RC 512 – tronçon pont sous l'Eglise ;
5. Présentation du budget 2025 ;

6. *Approbation du budget 2025 ;*

7. *Divers.*

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 décembre 2024

La Présidente demande si la lecture du procès-verbal est demandée. C'est le cas. Le secrétaire lit le procès-verbal.

Il n'y a pas de question, la Présidente propose de passer au vote.

Approbation. 0 refus, 0 abstention

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du plan financier 2025 – 2028

La Présidente commente la présentation à l'écran :

2025 : il y a toute une série d'investissements pour frs 3 mio. Net pour la commune frs 1 mio.

La Présidente passe en revue les différents points :

- Digitalisation de l'administration ;
- Ecole. Investissement habituel, sécurité de la salle de gym ;
- CO2Rives ;
- Social ;
- Chauffage à distance – nouvelle chaudière à gaz ;
- Frais de construction – route cantonale – suite du projet ;
 - o Ce point va faire l'objet d'une présentation spécifique ;
- Eclairage route cantonale ;
- CSIB – pompiers ;
- Conduites d'eau ;
- Passerelle des Dzoras et éboulement ;
 - o Ce point va faire l'objet d'une présentation spécifique ;
- Routes communales – peu de moyen restant du fait des travaux sur la RC512 ;
- Raccordement des Chenevires à la STEP ;
- Collecteur village ;
- Réfection toiture et panneaux solaire DSML. C'est un entretien et budget déjà approuvé lors du précédent budget.

2026, 2027 et 2028 :

- Encore la route cantonale;
- Ecole ;
- Maison des générations ;
- Conduites d'eau ;
- STEP.

Revenus :

- C'est aussi un objectif d'augmenter les revenus, mais il n'existe pas beaucoup de solutions.
 - o L'eau reste un potentiel, par le turbinage et la vente d'eau potable aux communes de plaine.

Dépenses : augmentation croissante.

3. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 1'275'000.- pour la passerelle des Dzoraz

M. David Ansermet – passerelle des Dzoraz :

La Présidente introduit et rappelle l'historique, jusqu'à la mise à l'enquête qui a abouti à la délivrance du permis de construire. Actuellement la recherche de fonds se poursuit.

M. Ansermet présente le projet :

Rappel historique sur le bisse de saxon. Le roi des bisses, le plus long du valais. Il traverse 4 communes. 1^{ère} mise en eau en 1876, avec un débit de 350 litres à la naissance, 200 litres à l'arrivée. Le bisse fut financé par le don d'une forêt à Charrat et une exonération d'impôt pour les initiateurs. Les travaux ont commencé en 1865 avant d'être arrêté pour 10 ans. Les amis du bisse luttent depuis de nombreuses années pour sa conservation.

Présentation à l'écran :

Un éboulement a coupé en deux le bisse. Le chemin actuel est trop dangereux pour les familles avec enfants en bas âge et ne correspond pas à ce à quoi s'attendre pour un bisse, censé être plus ou moins plat. La passerelle est suspendue à des haubans. Cette passerelle sera la seule de ce type en Europe, du fait de sa courbe.

Présentation de la passerelle du bisse du Rho à Montana qui donne une idée de ce à quoi ressemblera celle d'Isérables.

Altitude 1747 m, longueur 110 m, 15 m de haut, 14 m pour les pylônes. La passerelle fera 92 cm de large. 1'275'000 frs en tout. Le matin de l'assemblée, il manquait moins de 75'000.-. La Commune de Riddes est confiante de parvenir à boucler le financement.

Isérables donnera 55'000 frs soit env. 65 frs par habitants. Le même montant que donné initialement par Riddes.

La construction devrait débuter début avril et être terminée en septembre 2025.

Questions du public :

- Qui est le porteur du projet : les amis du bisse. Pourquoi alors la commune doit être garante.

La Présidente : la passerelle devait appartenir à la bourgeoisie du fait de la propriété du terrain. Comme elle a peu de revenus, pour lui éviter les frais d'entretien, la passerelle sera mise au nom de la Commune. Il y aura une servitude qui sera établie en faveur de la Commune.

La loi, l'OGFCO, précise que le montant total brut du projet est déterminant pour la demande d'un crédit devant l'assemblée primaire. 65 frs par habitant est le même montant que pour les Riddans. La commune de Riddes participera aussi aux frais d'entretien. Elle s'est engagée à établir une convention. La Présidente rappelle que les sentiers pédestres sont de la compétence de la commune.

Quid des coûts d'entretien justement :

- Un contrôle annuel est prévu pour un coût d'env. 1'000 frs.
- Tous les 5 ans, il faudra prévoir un contrôle approfondi pour env. 10'000 frs.

Est-ce que le bétail pourra passer : Non. Le bétail passera comme maintenant en amont ou en aval de l'éboulement.

Quid du pont du Drotcher. [REDACTED] regrette que cet ouvrage ne soit pas prioritaire, alors qu'il s'agit d'un passage important pour la Commune.

La Présidente dit en être consciente et dit vouloir aller de l'avant, cependant il faut trouver du financement.

La Présidente évoque aussi le terrain de foot. Ce sera un autre grand investissement, pour lequel il faudra également être inventif pour trouver le financement.

Quid de la participation de Saxon et Nendaz :

Ces deux communes ont répondu qu'ils avaient de gros investissements qui ne leur permettaient pas de participer. De la part de Saxon c'est décevant.

Question sur le programme général d'investissement.

Remplacement de la chaudière du chauffage à distance (CAD) : pourquoi à gaz et pas une pompe à chaleur (PAC) qui serait plus écologique.

La conduite de gaz passe devant le l'école. Comme il s'agit d'une solution de secours, une chaudière à gaz, qui est propre, est une bonne solution. Le secrétaire communal dit qu'il ne serait pas possible de trouver une PAC suffisamment puissante pour alimenter le CAD. En effet, bien qu'il s'agisse d'une solution de secours, il faut que l'installation ait la même puissance que la chaudière principale. La Présidente explique qu'un ingénieur CVS a analysé le dossier.

Il n'y a plus de question. La Présidente propose de passer au vote :

Refus 0 ; abstentions 4.

Le crédit d'investissement est adopté.

4. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 800'000 pour la réfection de la RC 512 – tronçon pont sous l'Eglise

Yves Nicolet présente les travaux de la route cantonale, RC512.

2 tronçons vont être refaits en 2025. Ils auraient dû l'être en 2024. Du fait de l'effondrement du Tunnel becque et la déviation du trafic par Isérables, il a bien fallu reporter les travaux.

1^{er} tronçon vers l'église :

Dès le 28 avril la route sera complètement fermé. La rue du Cerisier également.

Fin des travaux prévue le 25 juillet. À partir de cette date, la route sera fermée à la hauteur de la maison de Pierre-Emile Lambiel. Pendant les travaux, le bus s'arrêtera au parking des Combes.

2^{ème} tronçon vers les Chenevires :

Du 18 août au 1^{er} octobre.

Pendant cette période, il sera effectivement compliqué pour rejoindre le téléphérique et pour conduire les enfants à l'école.

Yves Nicolet présente quelques photos en détaillant la nature des travaux.

Si certains passages vont être garantis, il faudra faire très attention au parking sauvage, qui est souvent toléré actuellement, mais qui ne pourra pas l'être pendant les travaux.

Pour les habitants, des démarches sont en cours pour obtenir des avantages tant au niveau des tarifs du téléphérique et du parking à Riddes.

Pour les déchets – actuellement au parking des Combes. Ils seront maintenus. D'autres conteneurs seront posés au parking de la Crête à Chapelle.

Au moment des travaux du 2^{ème} tronçon, le stationnement sur le parking des Combes, c'est-à-dire le parking en surface sera interdit. De l'autre côté du village il faudra aller au Rosselin ou la Crête à Chapelle.

Question sur le parking des Combes. Il sera toujours accessible pour les personnes qui louent une place, mais alternativement accessible par le Rosselin et par Condémines.

Yves Nicolet dit qu'il est à disposition pour répondre aux habitants.

Question sur le Chemin Neuf. Des discussions sont en cours avec la Commune de Riddes. Quid de l'entretien. Il faudra probablement limiter le trafic sur le Chemin Neuf, qui ne saurait devenir une alternative pour le trafic de transit.

Il n'y a plus de questions. La Présidente rappelle que ces travaux sont inévitables et est consciente qu'il exigera de la patience de la part des habitants. Formellement, il faut l'accord de l'assemblée sur le financement de ces travaux, devisés à 800'000 frs pour ce qui est de la participation communale.

La Présidente propose de passer au vote :

Refus 0 ; abstention 0.

Le financement est accepté à l'unanimité.

5. Présentation du budget 2025

Présentation du budget 2025 par la Présidente qui commente les tableaux. Il s'agit d'un budget prudent, avec des charges en augmentation.

Question de [REDACTED] : pour l'exécutif on passe d'env. 60'000 frs en 2023 à 160'000 frs dans le budget 2025.

La Présidente explique que la comptabilisation a changé, les honoraires et frais sont regroupés sous le dicastère administration. La Présidente détaille la structure des rémunérations en donnant le montant du salaire annuel pour un équivalent plein temps.

Les honoraires ont été revus à la hausse au début de l'année 2024. La Présidente précise qu'en comparaison, les Conseillers à Isérables sont moins bien payés qu'ailleurs.

Le Vice-Président dit qu'il y a moins de conseiller, étant passé de 7 à 5.

La Présidente rappelle qu'il faut des compétences, que son salaire dans le privé serait bien plus élevé, mais elle préfère s'engager pour la collectivité.

Reprise de la présentation du budget.

Social : il y a une baisse étonnante, mais les chiffres viennent du canton.

Police : le travail pour améliorer sa présence à Isérables est en cours.

Education : c'est stable.

Culture et loisirs : en augmentation, notamment pour les installations du terrain de foot. Des démarches sont en cours pour établir les coûts et la meilleure variante. Il est aussi question des travaux urgents pour permettre une utilisation provisoire. Le poste est aussi impacté par des imputations internes qui n'étaient pas au budget.

Santé : petite diminution, au niveau des EMS.

Prévoyance sociale : augmentations en grande partie dues à Graines d'érable et la fin des aides de la Confédération. Il y a aussi que la structure fonctionne bien et donc du personnel – dont le nombre dépend des normes.

Aide aux familles et aux jeunes : l'aide sera maintenue bien que non obligatoire.

Trafic et communication : en diminution. Principalement au niveau des amortissements des travaux qui ont été faits. L'entretien de la RC512 n'y figure plus. La nature des travaux 2025 est déterminée par le Canton. Ces derniers passeront en investissement.

Fourniture eau, égouts, déchets : Les démarches sont en route. C'est un gros chantier. Un courrier sera prochainement envoyé aux propriétaires. Le Canton met la pression pour que ça avance. Le poste des déchets pourrait baisser.

Aménagement du territoire : il y a un nouveau délai à fin 2029. Le travail continue.

Vizen : chargé de sécurité. Fait partie du groupe Genedis qui appartient aux communes.

Economie public.

Tourisme : le budget est à la baisse par prudence.

Il a beaucoup plu en 2024. Le budget par prudence table sur moins de turbinage dans le cas d'un été sec.

Agriculture et bourgeoisie : continuent à être soutenues, notamment pour ses débuts.

Sylviculture : Ecoforet, le montant est inchangé : 20'000.- frs et police de la forêt.

Impôts : Budget en diminution par rapport à 2024. Au niveau cantonal, il y aura des déductions fiscales pour les particuliers et il y aura une indexation.

Bedjuasse des eaux SA. Il n'y a plus de dividende extraordinaire. Uniquement un dividende ordinaire.

Taux d'imposition de la Commune. Le coefficient passe 1.35 à 1.38 – dû à l'indexation. La Commune d'Isérables diminue également les impôts. Pour 2026, il faudra voir les comptes 2025. Et si possible on continuera l'indexation pour ne pas creuser l'écart avec les autres communes.

La conséquence c'est un endettement, qui passe en 2025 à endettement important, puis à très important. En comparaison, il n'y a rien d'inquiétant. Ce sera le cas, lorsque la commune sera à un niveau critique ; selon les ratios fixés par le Canton. Le Conseil communal réduira les dépenses en temps voulu. Pour l'instant, il faut continuer à investir pour réduire les coûts d'entretien des ouvrages et travailler sur des projets qui amèneront de nouveaux produits.

Remarque de [REDACTED] :

La situation est assez morose et les impôts communaux sont chers. Il ne faudrait pas attendre avant de freiner les dépenses. La charge du personnel augmente.

La Présidente dit que les salaires augmentent du fait de l'expérience. Ce poste a également beaucoup augmenté du fait de Graines d'érable. La Commune d'Isérables doit également assurer un minimum de prestations salariales afin d'être un employeur attractif et concurrentiel. Certes on peut réduire les dépenses, mais c'est un cercle vicieux, il faut investir pour pouvoir gagner à l'avenir. Les TP ont beaucoup de travail du fait de la vétusté de certaines infrastructures, notamment des conduites.

Il n'y plus de question, ni remarque.

6. Approbation du budget 2025 ;

La Présidente propose de passer au vote.

Refus 0 ; absentions 3.

Le budget est adopté.

7. Divers

La Présidente informe qu'elle a reçu des retours positifs du Canton concernant le règlement pour l'état-major de conduire (EMC). Pour le règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement : le Canton (SAIC) exige des statistiques, suite à une nouvelle jurisprudence.

Intervention de [REDACTED] :

Les escaliers à Rue du Téléphérique 21 sont en mauvais état et demande si qu'ils soient mieux entretenus. Yves Nicolet dit qu'une analyse est en cours pour les servitudes des chemins publics dans le village.

Téléphérique : demande pour le prochain horaire, d'avoir une course entre 23h et 24h, au moins les vendredis et samedi soir. La Présidente dit qu'avec Alplift ce sera plus facile de discuter. Pour le bus Isérables-la Tzoumaz, c'est plus compliqué. Le Conseil ne lâche pas l'affaire des transports.

Elisabeth Maret : dit que le Conseil est actif. La volonté du Conseil est d'amener des nouveaux habitants. Il est donc important de maintenir des infrastructures et une attractivité pour faire venir notamment des familles et permettre le développement de la commune.

Autres questions du public :

Question s'agissant du bassin qui était devant la maison de commune : La Présidente indique qu'il retourne au moulin, son lieu d'origine.

Fusion de commune : La Présidente répond que pour l'instant il n'y a pas des conditions propices pour le faire, mais le Conseil y tient.

Plus de question. La Présidente remercie les intervenants et le public pour sa présence et participation, lève la séance et convie l'assistance à l'apéritif.

COMMUNE D'ISERABLES

Cindy Bagnoud
Présidente

Sébastien Theisen
Secrétaire communal